

L'escalier de l'espoir

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

Cet escalier extérieur d'un blanc brillant qui mène à un logement du presbytère de la Paroisse Saint-François-Xavier est celui de l'espoir pour une famille ukrainienne qui a vécu les horreurs de la guerre. Accueillie le 29 août dernier dans ce logement fraîchement rénové, une nouvelle vie de paix et de tranquillité est à leur portée grâce au Conseil de la Fabrique de Saint-François-Xavier qui a rendu possible ce projet.



« Pourquoi vous nous donnez autant ? », tel fut la réaction de cette mère ukrainienne, lors de la visite de l'appartement du presbytère avec ses enfants, deux filles et un garçon, âgés entre 9 et 18 ans.

Une collaboration avec le Conseil de ville

Le projet s'est amorcé lorsqu'André Daoust, curé de la Paroisse de Saint-Adèle, a créé le comité Ukraine Laurentides. Ce dernier, étant absent à l'inauguration du logement, était à trouver des meubles pour une autre famille qui arrivait, le soir même de cet événement, à Saint-Jérôme.

Or, emboîter le pas au curé Daoust, qui lui aussi a accueilli deux familles ukrainiennes à son presbytère depuis le printemps dernier, fut une décision à laquelle un groupe de bénévoles et d'intervenants de plusieurs milieux de Prévost ont souscrit sans aucune hésitation. À la tête de ce mouvement de solidarité, Claire Boivin Boisvert, une femme de décision et de projets, a mené le tout de main de maître.

« Comme la Ville est propriétaire de la bâtisse, nous l'avons contactée. Nous avons une entente, avec celle-ci, ainsi décrite: la Paroisse avait la possibilité d'utiliser deux pièces situées à l'étage du presbytère et il en était de même pour la Ville », d'expliquer Claire Boivin Boisvert.

Un projet communautaire

Les deux occupants, de commun accord, ont sacrifié leurs pièces pour ainsi en faire un appartement de quatre pièces pouvant accueillir une famille. Dès lors, une collaboration s'est établie entre la ville de Prévost et la Paroisse Saint-François-Xavier. Les travaux d'aménagement du

deuxième étage ont débuté durant l'été.

« Le Conseil n'est pas venu vernir les planchers, mais il a voté les résolutions qu'il fallait pour soutenir ce projet qui a été suivi avec intérêt », a souligné Michèle Guay, conseillère à Prévost.

Le budget voté par la Ville a permis d'ajouter un escalier de secours extérieur et de procéder à la mise aux normes de certaines parties du bâtiment. De plus, il a couvert les travaux de plomberie et d'électricité pour l'aménagement de la cuisine alors que la Paroisse a défrayé l'achat de modules de cuisine neufs, un comptoir et un évier.

L'installation ainsi que les travaux de peinture intérieure, sablage et vernissage des planchers furent faits par des bénévoles. La Maison d'entraide de Prévost a participé à l'aménagement de l'intérieur du logement en fournissant une très grande partie des appareils électroménagers, de la literie ainsi que de 75 % de la nourriture. Il en fut de même pour Lucie Juneau, bienfaitrice et représentante des donateurs, qui a aussi participé à fournir l'ameublement et les accessoires.

« Je suis bien contente du résultat. Donner une autre vocation à ces locaux et les mettre en valeur et ce, en si peu de temps, relève du miracle. Pouvoir mettre à la disposition d'une famille de réfugiés un tel logement est une fierté pour Prévost », de dire l'initiatrice du projet.

Le logement un problème bien réel

Ayant été la première (et la seule) femme maire à Prévost, Claire Boivin Boisvert est une visionnaire.

Elle voit, déjà, d'autres besoins poindre à l'horizon : « On se dévoue, mais il reste encore tant à faire. Il y a beaucoup de gens dans le besoin et nous n'avons pas les ressources nécessaires pour les aider. Le volet du logement en est un. »

La conseillère Michèle Guay, du district n° 4 dans le Prévost historique, est, dans le cadre de ses fonctions, en charge du dossier « logement ». Elle a répondu, à cette lancée de madame Boisvert, en ces termes : « Nous n'avons pas de modèle. De plus, il nous est impossible de construire des tours de 10 étages : l'aqueduc ne pourrait fournir. S'il y avait d'autres immigrants ou des Québécois en situation d'urgence, nous n'avons rien pour répondre à leurs besoins. »

La question de l'heure est venue de Michel Fortier, éditeur du *Journal des citoyens*, qui a assisté à

l'inauguration de l'appartement : « Pourquoi aurait-on un service très efficace lors d'un événement à caractère environnemental tels un incendie ou une panne majeure d'électricité et que l'on n'aurait rien pour aider des personnes dans le besoin ? »

La conseillère a reconnu la justesse de ce questionnement en soulignant que Prévost n'a aucun logement locatif disponible : « C'est une très bonne question à laquelle il faudra réfléchir », a-t-elle conclu.

Une suite au projet

Ce logement est une mesure transitoire. « Cette mission ne se termine pas aujourd'hui. Beaucoup reste à accomplir dans l'accompagnement de ces familles. Nous souhaitons que d'autres viennent s'établir dans notre région, car nous sommes disposés à les accueillir à bras ouverts », a conclu Claire Boivin-Boisvert.

Photo : Michel Fortier

Cet escalier représente, pour la famille ukrainienne, l'espoir d'une nouvelle vie à Prévost. Les membres de cette famille pourront accéder à leur nouvel appartement grâce à celle-ci



Photo : Michel Fortier

À l'arrière: Sylvie Quenneville, Comité Ukraine – Laurent Laberge, directeur général de Prévost – Michèle Guay, conseillère et Comité Ukraine – Henri Alexandre, marguillier Fabrique Saint-François-Xavier – Paul Doré, bénévole. À l'avant: Lucie Juno – représentante des donateurs de Prévost – Claire Boivin Boisvert, marguillière secrétaire Fabrique Saint-François-Xavier et comité Ukraine – Marie Hébert Lemay, comité Ukraine – Line Bérubé, coordonnatrice Maison d'entraide de Prévost – Lyne Tremblay, présidente de la Maison d'entraide de Prévost

artzone
COIFFURE

Coiffure Esthétique Pédicure Manucure
Pose d'ongles Extensions capillaires

Bienvenue aux nouveaux résidents !

INOA L'ORÉAL PARIS

2645, Curé Labelle, suite 103, Prévost
450.224.5738

Vicky Lefebvre, prop.

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

- Mal de dos
- Mal de cou
- Maux de tête
- Douleurs dans les bras, engourdissements
- Maux d'oreille à répétition
- Sciaticque
- Douleurs dans une jambe

sont des exemples...

Technique douce

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:
450-224-4402

2894, boul. Curé-Labelle bureau #104, Prévost J0R 1T0
D^{re} Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.